

(d) il donnera le montant de l'évaluation municipale de cette terre ;

(g) Il donnera une liste détaillée de son bétail maintenu et supporté sur la dite terre pour laquelle il concourt, le nombre de chevaux, de poulains, de vaches laitières, d'animaux de boucherie, de taureaux, de jeunes animaux, de moutons, de porcs, &c indiquant, quand il le pourra, la race de ces animaux ;

(h) Il expliquera quel est le système de culture qu'il suit ;
 (i) Il dira s'il achète des fumiers et combien de charges (d'un cheval) par année— ou, s'il achète de la chaux, du plâtre ou autres engrais commerciaux, quelle quantité et à quel prix ? ;

(k) Il donnera la quantité des différents grains, fourrages, patates, légumes, &c récoltés par lui, l'année dernière.

La formule d'entrée qui sera remise aux concurrents contient des blancs où seront entrées les réponses à toutes ces questions. A première vue, elles paraîtront trop minutieuses ; entres autres, en ce qui a rapport aux dindes, volailles, oies, canards, &c. Mais tout bon cultivateur connaît l'importance des détails et, lorsque l'on considère que l'exportation des volailles et œufs, du Canada, avec un système d'élevage encore aussi imparfait que le nôtre, a rapporté deux millions et un quart de piastres, l'année finissant le 30 juin 1888, l'on admettra que c'est un détail qui vaut la peine que l'on s'en occupe sérieusement. Ce n'est donc pas trop exiger de tout cultivateur intelligent que de lui demander d'essayer de répondre à ces questions, autant dans son propre intérêt que pour faciliter la tâche des Juges.

Les concurrents sont priés d'ajouter à ces renseignements un petit plan ou tracé de la terre pour laquelle ils désirent concourir, indiquant les divisions de cette terre, la grandeur de chaque division, la situation des bâtisses, cours d'eau et fossés, &c. L'on ne s'attend pas à ce que ce plan soit d'une exactitude parfaite comme un plan d'arpenteur, l'on demande seulement un tracé, tel que tout cultivateur intelligent peut le faire, ou le faire faire, dans sa famille, ou avec l'aide de ses voisins.

24 mars 1890.

W. RHODES, commissaire

Entrées à faire par les concurrents au concours du mérite agricole.

(Voir notes explicatives ci-annexées.)

(a) Nom et prénoms du concurrent :

(b) Sa résidence :

(c) Bureau de poste :

(f) Dire s'il est propriétaire, ou locataire, ou fermier ?

(e) Dire à quelle distance il est du quai du bateau à vapeur—milles.

Dire à quelle distance il est de la station du chemin de fer.

(l) Ma terre est évaluée à \$ ——— Je l'évalue à \$ ——— pour les fins agricoles.

Le concurrent répondra, au meilleur de sa connaissance, aux questions qui suivent, afin de faciliter le plus possible le travail des juges :

Quelle est la grandeur de la terre entrée au concours :

— arpons ou acres.

Donnez le nombre d'arpents labourables : “

“ pâturages non labourables : “

“ en forêts : “

“ en verger : “

Etendue du jardin : pieds—sur—pieds.

(g) Veuillez donner le nombre d'animaux que vous entretenez sur cette terre : la race, et s'ils sont purs sang ou croisés.

	Nombre.	Race.	pur sang.	Croisé.
Etalons.....				
Juments poulinières.....				
Autres chevaux de travail.....				
Poulains et pouliches de 3 ans.....				
“ “ 2 “.....				
“ “ 1 “.....				
“ “ de l'année.....				
Taureaux.....				
Vaches laitières.....				
Animaux de boucherie de 2 ans et plus.....				
Animaux d'élevage de 2 ans et plus.....				
Animaux d'élevage de 1 an et plus.....				
Animaux d'élevage de l'année.....				
Bélier.....				
Brebis.....				
Agneaux d'élevage.....				

Variété d'animaux.	Nombre.	Nom de la race	Pursang	Croisé	Remarques.
Verrat.....					
Truies d'élevage.....					
Jeunes d'élevage.....					
Dindes : mâle.....					
Femelles d'élevage.....					
Jeunes d'élevage.....					
Volaille : coq.....					
Poules.....					
Jeunes d'élevage.....					
Oies : mâle.....					
Femelles d'élevage.....					
Jeunes d'élevage.....					
Canard : mâle.....					
Femelles d'élevage.....					
Jeunes d'élevage.....					